



Pas-de-Calais

Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

REPRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU COMITÉ OPÉRATIONNEL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT (CORAH) - E327

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment son article 27 ;

Vu le décret n°2016-830 du 22 juin 2016 portant création des Comités Opérationnels de lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme ;

Vu l'instruction ministérielle en date du 14 février 2019 concernant l'extension de la compétence des CORA à la lutte contre la Haine anti-LGBT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2016 portant constitution du Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;

Vu la délibération n°2021-253 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-Claude LEROY ;

Vu la délibération n°2021-254 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à la composition de la Commission Permanente du Conseil départemental ;

Vu la délibération n°2021-255 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de la Commission Permanente du Conseil départemental ;

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la nouvelle demande de désignation ;

ARRÊTE :

Article 1 : Madame Blandine DRAIN, Vice-présidente du Conseil départemental, est désignée, pour représenter le Président du Conseil départemental, en qualité de vice-présidente du Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (CORAH).

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié à l'intéressée et publié électroniquement sur le site internet du Département.

Arras, le 31 janvier 2023

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Jean-Claude LEROY